

Compte rendu de la réunion de l'assemblée participative des habitants du 14 Mars 2017

Présents : Damien Anxionnat, Martine Barbier, Marie-therèse Bosc, Astrid Rocher, Stéphane Boissière, Chantal Gayaud, Nicole Argaillet, Philippe Lesage, Jean-Claude Pintard, Hubert Bresson, Véronique Redares.

Adjoint en charge de la commission communication & démocratie locale: Richard Leprovost

La réunion commence par la lecture et la validation du compte rendu de la dernière réunion du 17 Janvier 2017. Certaines questions évoquées dans cette réunion ont été posées aux élus ou aux services techniques. L'idée d'installer un minuteur sur le champ des compagnons a recueilli l'approbation des élus interrogés et les services techniques en ont validé la faisabilité dans un délai raisonnable. Par contre, il n'est pas possible avec l'équipement d'éclairage public actuel d'éteindre la nuit parce qu'il n'y a pas de minuteur général qui permettrait de le programmer mais seulement des coupe-circuits manuels sur les différentes parties du réseau. Concernant la vitesse des véhicules devant la pharmacie, une réflexion d'ensemble sur ce secteur est en cours pour apporter une solution. Enfin, le problème du trottoir trop saillant en face du bec fin des Cevennes a été résolu par une intervention des services techniques.

Une discussion informelle, « à bâtons rompus », s'engage ensuite sur différents sujets soulevés par les participants et qu'il est difficile de retranscrire de manière exhaustive dans ce compte rendu. Voici ce que j'ai pu en retenir et noter :

- Sur la question de l'irrigation des espaces verts de la commune et du coût que cela représentera pour le budget quand la compétence passera à la comcom, Hubert fait remarquer qu'il existe un ancien puit sur le parc Lucie Aubrac. Pourquoi ne pas l'utiliser ?
- Concernant la circulation sur le pont petit et le cheminement piéton qui n'est pas satisfaisant. Pourquoi ne pas déplacer ou doubler ce passage piéton ? Oui, mais quid du passage des camions ? Et la barrière qu'il faut abaisser en cas de crue ?
- Grand rue, problème de vitesse des véhicules. Pourquoi ne pas inverser le sens de circulation ?
- Sur la vitesse des véhicules dans certaines rues du village, pourquoi ne pas installer des panneaux lumineux qui alertent sur la vitesse excessive ? Faire du préventif avant le répressif.
- Toujours sur la circulation, les traçages au sol ne sont souvent pas respectés parce qu'ils ne sont pas des obstacles et qu'ils sont peu visibles, étant au sol. Les plots blancs sont mieux pour ces questions mais ne sont pas esthétiques. Pourquoi pas un petit trottoir chanfreiné pour matérialiser le cheminement dans les chicanes de ralentissement et de croisement ?

Suite à cette discussion, Richard informe l'assemblée de la mise en ligne prochaine du nouveau site internet de la commune. Il y aura une rubrique APH et à ce sujet Richard demande aux participants si ils souhaitent que leur adresse mail figure sur le site. A une grande majorité, les membres présents ne le souhaitent pas mais suggèrent qu'une adresse spécifique pour l'APH soit créée.

Débat projet Leader :

Les participants ont reçu la dernière version du projet pour information. Dans l'ensemble, ce projet soulève de l'intérêt mais appelle quelques questionnements et réserves lors du tour de table.

Hubert : Très bonne idée pour intéresser les visiteurs à notre patrimoine.

Martine : Beau projet mais attention aux coûts de fonctionnement. Quelles seront les recettes, directes ou indirectes, pour la commune ? Aller plus loin que le tourisme, l'utiliser comme tremplin pour attirer de nouveaux commerçants. Cet aspect est peu développé ou mis en avant dans ce projet.

Stéphane : Un peu d'accord avec Martine, projet médiathèque et projet leader, très bien, mais quid de projets amenant de l'activité sur la commune ? Baisse de charges pour inciter de nouvelles installations commerçante et artisanales. Beaucoup de bâtiments publics sur la commune qu'il faut chauffer l'hiver. Pourquoi pas espace semi ouvert non chauffé ? Il manque aussi dans ce projet une structure avec une capacité d'accueil de groupes, type gîte d'étape collectif ou auberge de jeunesse.

Astrid : Projet sympa mais penser aux recettes. Location à des exposants ? Produits locaux ? Commerçants ? Artistes ? Attention à ne pas concurrencer ou faire double emploi avec l'Escale.

Jean-Claude : Pourquoi ne pas y organiser de nouveau des bals ? Des projections de cinéma ?

Philippe : Il faut que la salle Ferrier soit aménagée pour accueillir le plus d'activités différentes possibles. Il faut remplir ce lieu et il faut que ça bouge !

Nicole : D'accord avec les remarques qui ont été faites. Bien informer sur les activités qui se feront dans le cadre de ce projet.

Chantal : Associer au mieux les commerçants du village et les producteurs locaux, qu'ils investissent ce lieu pour le faire vivre en créant des événements pour diversifier leur offre.

Marie-thérèse : Pour limiter les coûts, dans un premier temps, n'ouvrir qu'en belle saison puis voir après. Dynamiser les villageois autour du projet en informant et en favorisant les initiatives pour qu'ils adhèrent à ce projet et y trouvent des intérêts.

Damien : Trouve ce projet intéressant mais aurait souhaité avoir plus d'informations dans le texte sur les retombées économiques attendues, comme dans un prévisionnel ou une étude de marché.

Véronique : Très bonnes idées pour l'ensemble du projet avec les parcours découvertes autour d'un lieu comme la salle Ferrier. Belle salle, beaucoup de potentiel, très agréable pour des petits

spectacles. En faire aussi un lieu culturel en lien avec la médiathèque pour des projections cinéma ou documentaire avec débat.

Questions diverses :

- Suite à la modification du tri dans les sacs jaunes, un participant demande s'il serait possible d'installer un container pour le verre et un container pour les sacs jaunes à Sounalou. Ainsi qu'un container pour sacs jaunes au Castanet.
- Que devient le projet d'aire de pique-nique avec barbecue sous le Diguédan ?

Date de la prochaine réunion APH : mardi 25 Avril 2017 à 19h à l'**Escale**

Ordre du jour :

- **Information:** Budget commune et Comcom, plan de gestion de la ressource en eau
- **Discussions et débats :** Projet Jauverte
- Questions diverses et choix des prochains sujets